

## INFORMATIONS POUR LES PARENTS

### JEÛNE OBLIGATOIRE AVANT L'ÉVALUATION PAR POTENTIELS ÉVOQUÉS AUDITIFS SOUS SÉDATION

Il est obligatoire que votre enfant soit à jeun lorsque l'évaluation est réalisée sous sédation. Dans le cas contraire, le rendez-vous devra être annulé. Voici les directives et conseils à respecter en préparation au rendez-vous.

### DIRECTIVES ET CONSEILS

Afin de permettre une bonne hydratation pendant le jeûne et de maintenir le confort de l'enfant, **jusqu'à 1 heure avant la sédation**, tous les enfants peu importe leur âge peuvent boire de :

- l'eau  
**ou**
- l'eau sucrée (eau glucosée, jus de pomme clair sans pulpe : style Oasis®, Gatorade®)

Pour les jeunes enfants qui ne boivent pas encore du jus de pomme sans pulpe, voici des instructions simples pour préparer de l'eau glucosée à la maison :

- Mélanger 1 tasse (250ml) d'eau avec 2 cuillères à thé (10ml) de sucre blanc granulé dans un biberon;
- Bien agiter le biberon afin de dissoudre rapidement le sucre dans l'eau;
- **NE JAMAIS REMPLACER** le sucre blanc granulé par du sirop d'érable ou du miel. Les deux produits ne sont pas stériles et peuvent contenir la bactérie responsable du botulisme.

Certains parents ne sont pas à l'aise de donner de l'eau sucrée, du jus de pomme clair ou du Gatorade® à leur enfant. Il faut se rappeler que cette mesure est temporaire; elle est recommandée afin de réduire l'inconfort lié au jeûne et aider l'enfant à patienter jusqu'au moment de la sédation.

- **Si l'enfant prend un médicament**, vous devez l'administrer tel que prescrit avec de l'eau.
- **Pour les enfants diabétiques**, des instructions spécifiques vous seront transmises par l'infirmière de la clinique d'ORL qui communiquera avec vous avant la date prévue du rendez-vous.

**\*\*IMPORTANT : Lire les directives selon l'âge de l'enfant au verso\*\***

## DIRECTIVES SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

### Enfants âgés de moins de 1 an

- Aucun aliment n'est permis 8 heures avant l'heure prévue du rendez-vous: ne donnez pas des céréales ou des purées de fruits ou de légumes.
- Le lait est permis selon les directives suivantes:
  - Lait maternel: Dernier boire permis 4 heures avant la sédation.
  - Lait maternisé/Préparations lactées commerciales de type Enfamil®, Similac®, etc.: le dernier boire est permis 6 heures avant la sédation.

Enfants âgés de moins de 1 an	Rendez-vous/sédation à 9:00 AM	Rendez-vous/sédation à 13:00 PM
<b>Aliment</b>	Aucun après 1:00 AM	Aucun après 5:00 AM
<b>Lait maternel</b>	Dernier boire à 5:00 AM	Dernier boire à 9:00 AM
<b>Lait maternisé</b>	Dernier boire à 3:00 AM	Dernier boire à 7:00 AM
<b>Eau ou jus clair</b>	Permis jusqu'à 8:00 AM	Permis jusqu'à 12:00 PM

---

### Enfants âgés de 1 an et plus

Lait maternel ou maternisé/préparations lactées commerciales de type Enfamil®, Similac®, etc.: le dernier boire est permis 8 heures avant l'heure prévue du rendez-vous.

Enfants âgés de 1 an et plus	Rendez-vous/sédation à 9:00 AM	Rendez-vous/sédation à 13:00 PM
<b>Aliment</b>	Aucun, pas de déjeuner	Déjeuner léger* avant 9:00 AM
<b>Lait maternel ou maternisé</b>	Dernier boire à 1:00 AM	Dernier boire à 5:00 AM
<b>Eau ou jus clair</b>	Permis jusqu'à 8:00 AM	Permis jusqu'à 12:00 PM

**\*Déjeuner léger:** Vous pouvez donner des céréales de marque Cheerios® **sans lait** ou une petite tranche de pain grillé (« toast ») avec de la confiture. Il est strictement défendu de donner à l'enfant du beurre d'arachides, des fruits, du fromage ou du yogourt pour le déjeuner ou n'importe quand après 5:00 AM.

**Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec l'infirmière de l'ORL au numéro suivant: 514 345-4931, poste 6041.**